

Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires
titulaires et suppléants
de la Communauté de communes
Bretagne romantique

Le jeudi 23 avril 2026

Objet : CONVOCATION à la séance du conseil communautaire du 30 avril 2026

Nos réf. : Pôle ressources LR/SR/NP

Noémie PITEL – Chargée des instances communautaires

Suivi du dossier : M. Sylvain ROYER, directeur général des services (tél. 02.99.45.31.67)

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la séance du conseil communautaire de la Communauté de communes Bretagne romantique qui se déroulera le :

Jeudi 30 avril 2026

18 h 30

Au siège de la communauté de communes
Salle de l'hémicycle
35 190 la Chapelle aux Filtzméens

Je porte à votre connaissance que la séance sera publique.

L'ordre du jour de cette réunion figure au verso de la présente convocation.

Vous trouverez l'ensemble des documents de la réunion (rapport de présentation et procès-verbal du conseil communautaire précédent) sur votre tablette numérique via la plateforme d'échange de fichiers sécurisés nextcloud. Aussi, il est indispensable de vous munir de votre tablette lors de la séance du conseil communautaire.

Afin d'être assuré de disposer des documents de réunion en séance de conseil communautaire, je vous remercie de bien vouloir procéder, à réception de la présente, à l'ouverture des documents sur votre tablette à travers l'icône nextcloud.

En cas d'incident, je vous remercie de bien vouloir contacter la hotline d'Assist-Infone au 02 99 66 48 02 ou nous contacter au 02 99 45 23 45

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués et les meilleurs.

Le Président
David BUISSET

Communauté de communes
Bretagne romantique

22 rue des Coteaux
35 190 La Chapelle-aux-Filtzméens



1^{ère} partie : INFORMATION

1. Agenda communautaire
2. Compte-rendu des délégations du Président
3. Election du secrétaire de séance
4. Approbation du PV du conseil communautaire des séances du 5 mars et 16 avril 2026

2^{ème} partie : PRESENTATION DES PROJETS DE DELIBERATIONS

1. Délégations de l'organe délibérant au Président et au Bureau
2. Fixation du montant des indemnités de fonction du Président, des vice-présidents et conseillers délégués
3. Désignation des représentants de la communauté de communes dans les organismes extérieurs
4. Détermination des commissions thématiques
5. Création de la commission d'appel d'offres et conditions de dépôt des listes
6. Création de la commission de délégation de service public et conditions de dépôt des listes
7. Election des membres de la commission d'appel d'offres
8. Election des membres de la commission de délégation de service public
9. Constitution de la commission de contrôle financier : désignation de ses membres
10. Projet éolien citoyen de Lanrigan : avis obligatoire de la communauté de communes dans le cadre de la consultation publique

Communauté de communes
Bretagne romantique

22 rue des Coteaux
35 190 La Chapelle-aux-Filtzméens



Accueil général

02 99 45 23 45

accueil@bretagneromantique.fr

www.bretagneromantique.fr